



ORDER/ADDRESS OF THE HOUSE OF COMMONS ORDRE/ADRESSE DE LA CHAMBRE DES COMMUNES

Q-162	Mr. Calkins (Red Deer-Lacombe)	Oct 20, 2020 / Le 20 oct. 2020
-------	--------------------------------	--------------------------------

RETURN BY THE LEADER OF THE GOVERNMENT IN THE HOUSE OF COMMONS
DÉPÔT DU LEADER DU GOUVERNEMENT À LA CHAMBRE DES COMMUNES

Mr. Lamoureux

PRINT NAME OF SIGNATORY
INSCRIRE LE NOM DU SIGNATAIRE

SIGNATURE
MINISTER OR PARLIAMENTARY SECRETARY
MINISTRE OU SECRÉTAIRE PARLEMENTAIRE

December 7, 2020 / Le 7 décembre 2020

(TABLED FORTHWITH /DÉPOSÉ AUSSITÔT)



Government
of Canada Gouvernement
du Canada

INQUIRY OF MINISTRY DEMANDE DE RENSEIGNEMENT AU GOUVERNEMENT

PREPARE IN ENGLISH AND FRENCH MARKING "ORIGINAL TEXT" OR "TRANSLATION"
PRÉPARER EN ANGLAIS ET EN FRANÇAIS EN INDIQUANT "TEXTE ORIGINAL" OU "TRADUCTION"

QUESTION NO./N° DE LA QUESTION	BY / DE	DATE
Q-162	Mr. Calkins (Red Deer-Lacombe)	October 20, 2020

Reply by the Minister of Public Safety and Emergency Preparedness
Réponse du ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile

Joël Lightbound, M.P.

PRINT NAME OF SIGNATORY INSCRIRE LE NOM DU SIGNATAIRE	SIGNATURE MINISTER OR PARLIAMENTARY SECRETARY MINISTRE OU SECRÉTAIRE PARLEMENTAIRE
--	--

QUESTION

With regard to Public Safety Canada's Request for Proposal (RFP) 202101232-1 Project Manager for Firearms Buyback Program: (a) what was the (i) publication date, (ii) closing date, (iii) competitive procurement strategy; (b) if the closing date in (a)(ii) has passed, (i) what were the name of the vendors that submitted a proposal, (ii) what was the name of the vendor selected; and (c) if the government contacted vendors to request they submit a proposal, (i) what was the name of the company solicited, (ii) the date of the initial contact, (iii) the reason the vendor was selected for solicitation?

REPLY / RÉPONSE

ORIGINAL TEXT
TEXTE ORIGINAL

TRANSLATION
TRADUCTION

Public Safety Canada

- (a)
- i. The Request for Proposal (RFP) was issued on October 2, 2020.
 - ii. The RFP closed on October 13, 2020.
 - iii. Public Safety Canada (PS) issued this Request for Proposal (RFP) under the framework of the Public Services and Procurement Canada (PSPC) ProServices Supply Arrangement. ProServices is a mandatory PSPC method of supply for professional services valued below the Canada Korea Free Trade Agreement (CKFTA). ProServices offers federal departments across Canada the ability to compete requirements valued below the CKFTA threshold. PSPC pre-qualifies vendors into various Professional Service categories and streams of work. Using a high level search criteria such as category of service, security requirement and number of resources required, a list of vendors is generated by the search tool and client organizations may select vendors to be invited to participate in a bid solicitation process. Per the mandatory business rules of ProServices, Public Safety issued a traditional competitive RFP directly to the invited firms.
- (b)
- i. The vendor that submitted a proposal was Altis Human Resources (Ottawa) Inc.
 - ii. The vendor selected was Altis Human Resources (Ottawa) Inc.
- (c)
- i. PS invited three prequalified suppliers (Altis Human Resources (Ottawa) Inc., Artemp Personnel Services Inc., and Pathquest Consulting Services Inc.) under the ProServices Supply Arrangement to submit proposals against the RFP.

- ii. One firm was initially contacted on September 28, 2020, to obtain additional feedback on the scope and duration of the work needed to advance the project management elements of the buy-back program initiative. However, based on Sections 20(1)(c) and 20(1)(d) of the Access to Information Act, PS is unable to disclose the name of the firm. Disclosing information subject to these specific sections of the Act could reasonably be expected to result in material financial loss or gain to, or could reasonably be expected to prejudice the competitive position of, a third party. Additionally, the disclosure of this information could also interfere with contractual or other negotiations of the third party.
- iii. PS selected these firms for solicitation based on a general survey of their capabilities to provide professional services of this nature and the likelihood of available resources.



INQUIRY OF MINISTRY DEMANDE DE RENSEIGNEMENT AU GOUVERNEMENT

PREPARE IN ENGLISH AND FRENCH MARKING "ORIGINAL TEXT" OR "TRANSLATION"
PRÉPARER EN ANGLAIS ET EN FRANÇAIS EN INDIQUANT "TEXTE ORIGINAL" OU "TRADUCTION"

QUESTION NO./Nº DE LA QUESTION Q-162	BY / DE M. Calkins (Red Deer-Lacombe)	DATE Le 20 octobre 2020
---	--	----------------------------

Reply by the Minister of Public Safety and Emergency Preparedness
Réponse du ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile

Joël Lightbound, député

PRINT NAME OF SIGNATORY
INSCRIRE LE NOM DU SIGNATAIRE

SIGNATURE
MINISTER OR PARLIAMENTARY SECRETARY
MINISTRE OU SECRÉTAIRE PARLEMENTAIRE

QUESTION

En ce qui concerne la demande de propositions (DP) 202101232-1 gestionnaire de projet pour un programme de rachat d'armes à feu : a) quelle était (i) la date de publication, (ii) la date de clôture, (iii) la stratégie d'acquisition par voie concurrentielle; b) si la date de clôture en a)(ii) est passée, (i) quels étaient les noms des fournisseurs ayant présenté une proposition, (ii) quel était le nom du fournisseur retenu; c) si le gouvernement a communiqué avec des fournisseurs pour leur demander de présenter une proposition, (i) quels étaient les noms des entreprises avec lesquelles il a communiqué, (ii) les dates des communications initiales, (iii) les raisons pour lesquelles les fournisseurs ont été sélectionnés à cette fin?

REPLY / RÉPONSE

ORIGINAL TEXT
TEXTE ORIGINAL

TRANSLATION
TRADUCTION X

Sécurité publique Canada

a)

- i. La demande de propositions (DP) a été publiée le 2 octobre 2020.
- ii. La date de clôture de la DP est le 13 octobre 2020.
- iii. Sécurité publique Canada (SP) a publié la demande de propositions (DP) dans le cadre de l'arrangement en matière d'approvisionnement ProServices de Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC). ProServices est une méthode d'approvisionnement obligatoire pour des services professionnels dont la valeur est inférieure au seuil de l'Accord de libre-échange Canada-Corée (ALECC). ProServices permet aux ministères fédéraux d'un bout à l'autre du Canada de satisfaire aux besoins dont la valeur est inférieure au seuil établi par l'ALECC au moyen d'un processus concurrentiel. SPAC pré-qualifie des fournisseurs dans différentes catégories de services professionnels et champs de travail. Une liste de fournisseurs est générée par l'outil de recherche de ProServices en fonction de critères de recherche généraux tels les catégories de service, les exigences de sécurité, et le nombre de ressources requises – liste que les organismes clients peuvent ensuite utiliser pour sélectionner des fournisseurs qui seront invités à participer au processus d'appel d'offre. Conformément aux règles obligatoires de ProServices, Sécurité publique Canada a publié une DP traditionnelle adressée directement aux entreprises invitées.

b)

- i. Le fournisseur qui a présenté une proposition est Altis Human Resources (Ottawa) Inc
- ii. Le fournisseur retenu est Altis Human Resources (Ottawa) Inc.

- c)
- i. SP a invité trois fournisseurs préqualifiés (Altis Human Resources [Ottawa] Inc., Artemp Personnel Services Inc., et Pathquest Consulting Services Inc.), en vertu de l'arrangement en matière d'approvisionnement ProServices, à présenter des propositions dans le cadre de la DP.
 - ii. Une communication initiale a eu lieu avec une fournisseur le 28 septembre 2020, pour obtenir des informations additionnelles sur la portée et la durée des travaux requis pour faire progresser la gestion de projet relative au programme de rachat. Toutefois, en vertu des articles 20(1)(c) et (20(1)(d) de la Loi sur l'accès à l'information, SP n'est pas en mesure de divulguer le nom du fournisseur. On peut raisonnablement s'attendre à ce que la divulgation de ces renseignements entraîne des pertes financières importantes ou un gain à un tiers ou qu'on puisse raisonnablement s'attendre à ce qu'elle porte atteinte à la position concurrentielle d'un tiers. En outre, la divulgation de ces renseignements pourrait également nuire aux négociations contractuelles ou autres du tiers.
 - iii. SP a choisi ces fournisseurs pour la DP en fonction d'un examen général de leurs capacités à fournir les services professionnels demandés et de la probabilité que des ressources soient disponibles.